

L'offre « Les Jours Frenchment Bien » (ci-après l'Offre) est organisée par la société Atlantic, 44 boulevard des Etats-Unis, 85000 La Roche-Sur-Yon France, RCS La Roche-Sur-Yon B 562 053 173 (ci-après l'Organisateur), du **02/11/2021 au 15/01/2022** auprès d'installateurs professionnels concernés.

POUR BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

1. ACHETEZ ET FAITES INSTALLER PAR UN INSTALLATEUR PROFESSIONNEL, ENTRE LE 02/11/2021 ET LE 15/01/2022 INCLUS, UN OU PLUSIEURS RADIATEURS OU SÈCHE-SERVIETTES ATLANTIC parmi les références éligibles aux offres ci-dessous :

- 50€ remboursés par radiateur pour les références : Divali / Galapagos / Oniris / Serenis / Adélis
- 100€ remboursés par radiateur pour les références : Divali Premium / Irisium / Serenis Premium / Sensium

Remboursement maximal plafonné à 400€ TTC par foyer sur toute la durée de l'opération.

2. RENDEZ-VOUS SUR LE SITE www.atlantic.fr/Jours-french-ment-bien muni de votre facture d'achat (faisant impérativement apparaître l'achat et la pose de l'ensemble des radiateurs Atlantic) et de vos coordonnées bancaires en vous connectant **AU PLUS TARD LE 04/02/2022 MINUIT.**

Cliquez sur le bandeau du site Inscription présent sur la page d'accueil.

Les dossiers **sans inscription préalable** via www.atlantic.fr/Jours-french-ment-bien ne seront **pas pris en compte.**

3. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE d'inscription comprenant vos coordonnées postales complètes, vos coordonnées bancaires ainsi que **le détail de votre achat de radiateurs Atlantic (achat et installation).**

4. TELECHARGEZ UNE PHOTO OU UN SCAN complet et lisible de :

- La **facture originale de votre achat et installation par un professionnel** de radiateurs Atlantic éligibles, où apparaissent et sont entourés la date d'achat, le prix et la référence des radiateurs Atlantic achetés et installés. Attention, les bons de commande ou devis ne sont pas acceptés.
- Vos **coordonnées bancaires émanant d'une banque domiciliée en France** : celles-ci doivent être au nom de l'acheteur des radiateurs Atlantic, seul bénéficiaire de l'offre. Le nom apparaissant sur la facture d'achat et de pose des radiateurs doit être identique au nom apparaissant sur le RIB et indiqué sur le formulaire de participation.

Un e-mail de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Toute demande incomplète ou illisible ne pourra être prise en compte.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement en fonction du ou des radiateurs Atlantic acheté(s), par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception des dossiers complets et de leur validation conforme.

Pour suivre l'état de votre dossier, rendez-vous dans l'onglet « Suivi de la participation » sur le module d'inscription de l'offre (www.atlantic.fr/Jours-french-ment-bien).

Si votre dossier est non conforme, vous recevrez un email vous en informant ou vous demandant de régulariser votre participation. Pensez à consulter vos emails ou vos courriers indésirables pour le suivi de votre participation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service client de l'opération par e-mail, en précisant le numéro **(2887)** à : serviceclient@atlantic.fr ou par téléphone au : 01 46 83 04 98 (Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00).

Veillez à bien respecter le délai d'inscription après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux ou ne respectant pas toutes les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme.

L'Organisateur refusera notamment toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat et de pose des radiateurs, ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement.

La société Atlantic ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté.

Frais de participation non remboursés.

Offre non cumulable avec toute autre opération Atlantic en cours, réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion du personnel de la Société Atlantic et des sociétés organisatrices.

Offre limitée à un dossier par foyer fiscal (même nom, prénom et/ou même adresse, et/ou même email, et/ou même RIB) sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une demande de remboursement concernant l'achat et la pose d'un ou plusieurs radiateurs Atlantic éligibles.

Toute réclamation effectuée **après le 31/03/2022** ne sera plus prise en compte.

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, agissant en tant que sous-traitant pour la Société Atlantic, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la société Atlantic dans le cadre de l'offre de remboursement.

Les informations recueillies par Atlantic sont enregistrées dans un fichier informatisé par ATLANTIC SFDT à des fins statistiques. Elles sont conservées pendant 2 ans à compter du traitement des demandes de remboursement et sont destinées aux différents services d'ATLANTIC Home Solutions.

Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la société Atlantic, ces données seront transmises à son service marketing. La société Atlantic garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : cil@groupe-atlantic.com, ou à l'adresse postale suivante : 44 boulevard des Etats-Unis, 85 000 La Roche Sur Yon, France